

Date de dépôt : 14 novembre 2011

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la résolution de M^{me} et MM. Pierre Losio, Roger Deneys, Patricia Läser, Fabiano Forte, René Desbaillets et Jacques Jeannerat en faveur de l'organisation de la Fête fédérale de lutte à Genève en 2016

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 27 mai 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une résolution qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- *que depuis 1895, la Suisse accueille chaque trois ans la Fête fédérale de lutte qui est la plus grande manifestation sportive helvétique;*
- *que Genève n'a jamais accueilli cette manifestation;*
- *que cette rencontre sportive est également l'occasion de montrer notre attachement à la Confédération;*
- *que c'est une occasion unique de rencontre entre nos compatriotes et tous les habitants de notre pays,*

invite le Conseil d'Etat

à mettre tout en œuvre pour faciliter la venue de la Fête fédérale de lutte en 2016 à Genève, notamment par :

- *la constitution d'un groupe de travail pour la candidature;*
- *l'aide à la préparation d'un dossier de candidature;*
- *une mise à disposition d'infrastructures;*
- *un soutien politique et financier.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

1. Introduction

La résolution R 641 adressée au Conseil d'Etat le 27 mai 2011 demande un soutien à une candidature genevoise à l'accueil de l'une des plus importantes manifestations régulières de notre pays, tous domaines confondus, à savoir la Fête fédérale de lutte suisse. Elle est organisée tous les trois ans et selon un tournus établi depuis les années cinquante, toutes les cinq éditions (soit tous les quinze ans), elle a lieu en Suisse romande.

Le Conseil d'Etat, outre son engagement à promouvoir l'attrait de Genève auprès de la Confédération, notamment dans le cadre des festivités du bicentenaire de l'attachement du canton à la Suisse, souhaite particulièrement assurer la promotion des valeurs et d'une culture nationales aux membres des nombreuses communautés établies à Genève. Il a signalé son intérêt pour la candidature dès le 1^{er} décembre 2010 au président de l'association cantonale de lutte suisse établie à Carouge.

2. Un suivi depuis le début du projet

Le Conseil d'Etat a mis à disposition du comité de candidature, dès le début de ses travaux, des compétences de l'administration cantonale, fort du savoir-faire développé dans l'accueil de grandes manifestations, pour le conseiller. Le comité de candidature s'est étoffé au fil des mois, en particulier à la suite de l'organisation de la 126^e Fête romande de lutte suisse à Carouge en juillet 2010. En 2010, des informations importantes ont été récoltées et des contacts établis avec les organisateurs de la dernière édition de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Frauenfeld (Thurgovie).

La Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres rencontre un succès croissant et semble correspondre aux envies d'authenticité et de retour aux sources du public national. Pour les visiteurs étrangers, il constitue une porte d'entrée vers une meilleure compréhension de notre pays et de son histoire. A Frauenfeld, le nombre de personnes ayant fait le déplacement dépasse largement le nombre de sièges disponibles dans l'arène. C'est-à-dire qu'en plus des 47 000 places assises dans les gradins, un nombre considérable (estimé à 150 000 sur deux jours et demi) de personnes ont recherché l'atmosphère festive et la retransmission sur écran géant des passes de lutte dans le périmètre de la Fête. La manifestation représente en effet une occasion importante de rencontre et d'échange autant pour les passionnés de cette discipline nationale que pour des personnalités politiques de l'ensemble

du pays, pour des entrepreneurs et leurs clients ou simplement pour des personnes à la recherche de grands rassemblements populaires.

3. Une étude des coûts et des bénéfices

Dans la perspective d'un soutien construit à la candidature genevoise à la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres, l'administration cantonale a commandé, en partenariat avec les autres collectivités locales engagées dans le projet, soit les villes de Genève, de Carouge et de Lancy, une étude portant sur les coûts et les bénéfices éventuels d'une telle organisation à Genève. L'étude en annexe a été commandée à l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS). Il s'agit notamment de tirer les leçons de l'accueil de l'EURO 2008 à Genève et des recommandations de la Cour des comptes relatives à l'organisation de grandes manifestations de ce type. L'étude comparative a porté sur les éditions de Nyon en 2001, la dernière à avoir eu lieu en Suisse romande ainsi que sur celle de Frauenfeld en 2010. Des contacts ont également été pris avec le comité d'organisation de la prochaine édition à Berthoud (BE) en 2013. Enfin, des entretiens ont été menés avec les responsables des divers domaines concernés dans les administrations publiques partenaires.

4. L'engagement du Conseil d'Etat

A la suite de la prise de connaissance des résultats favorables de l'étude, le Conseil d'Etat a déclaré son plein soutien au comité de candidature genevois dont le budget est en partie couvert par une contribution de l'Etat dans le cadre du Fonds de l'Aide au Sport. Le comité de candidature a été directement informé du soutien apporté par le Conseil d'Etat afin de pouvoir s'en prévaloir dans le cadre du processus de candidature. L'assistance à la candidature par le Conseil d'Etat comprend notamment, en cas d'attribution à Genève de l'organisation de la manifestation, un soutien financier de 200 000 F et une garantie de déficit de 400 000 F tel qu'exigé par le cahier des charges établi par l'Association fédérale de lutte suisse (AFLS). Ces montants seront à prélever sur le Fonds de l'Aide au Sport et correspondent à un tiers des contributions attendues des collectivités publiques. Il nous est en effet essentiel de voir la candidature à l'une des plus importantes manifestations que connaît notre pays, portée par l'ensemble des collectivités publiques du canton. Ce n'est qu'avec un engagement de tous les partenaires et de leur prise de conscience de la portée de ce projet, que nous pourrions nous lancer dans son organisation et réussir une fête à la fois sportive et patriotique, permettant aux différentes communautés présentes sur notre

territoire de rencontrer nos hôtes des autres parties de la Confédération. Ainsi, il est attendu de la part de la Ville de Genève et des autres communes genevoises qu'elles déclarent leur soutien et s'engagent à couvrir les deux autres tiers attendus.

Le Conseil d'Etat s'est également engagé à mettre à la disposition du comité d'organisation l'ensemble de ses services compétents pour offrir un cadre optimal à l'organisation de la manifestation en 2016.

5. Le processus de sélection

Au-delà du dépôt du dossier de candidature, dont le délai était fixé au 30 septembre 2011, il s'agit désormais de convaincre les délégués à l'assemblée fédérale de lutte suisse et les membres honoraires, de l'opportunité d'organiser la manifestation dans un milieu urbain et dans un stade de football. Les quelque 300 personnes qui voteront au début du mois de mars 2012 à Aigle en faveur de l'une des trois candidatures romandes Estavayer le Lac (FR), Colombier (NE), Carouge-Lancy (GE) doivent saisir la portée de l'organisation d'une telle manifestation à Genève. Issu des alpages, ce sport traditionnel aura à Genève non seulement la possibilité de s'y développer mais surtout d'y transmettre ses valeurs de respect et de contribuer au rayonnement de notre culture. Si Genève ne dispose pas d'un bassin de pratiquants de lutte suisse très important, le canton, qui n'a encore jamais accueilli la manifestation, représente un véritable pont entre les cultures et une plateforme unique pour la promotion du sport de lutte suisse à la culotte.

6. Conclusion

Comme vous pouvez le constater, le Conseil d'Etat a d'ores et déjà donné une suite positive à l'ensemble des invites de la Résolution 641. Le comité de candidature est constitué et directement soutenu par le Conseil d'Etat par l'entremise du service cantonal du sport du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Le dossier de candidature a été préparé avec l'assistance de notre Conseil et son apport financier. Enfin, il est prévu que les conditions d'utilisation de l'infrastructure du Stade de Genève soient négociées le cas échéant. Le Conseil d'Etat compte désormais sur le soutien de toutes les députées et de tous les députés du Grand Conseil pour travailler de concert à l'obtention de l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres en 2016.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER

Annexe :

Rapport de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport relatif aux coûts et bénéfices attendus de l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Genève



ETUDE D'ESTIMATION DES COÛTS ET DES RECETTES DANS LE CADRE DE LA FETE FEDERALE DE LUTTE ET DES JEUX ALPESTRES 2016

Étude réalisée sur mandat de l'Etat de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et de la Ville de Genève, Département de la culture et du sport (DCS)

GENEVE - 16 Septembre 2011



AISTS - Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport

Founding members



Table des matières

Liste des abréviations	4
Impressum	5
1 Résumé	6
2 Objectifs de l'étude	8
3 Méthodologie	8
4 La Fête Fédérale de Lutte Suisse (FFLS)	8
4.1. Historique.....	8
4.2. La Fête en chiffres.....	9
4.3. Compétition.....	9
4.4. Caractéristiques de la FFLS 2016 à Genève.....	10
5 Présentation des parties prenantes	11
5.1. Le Comité d'organisation (CO).....	12
6 Coûts attendus	12
6.1. Infrastructures : Construction.....	13
6.2. Frais de marketing et communication.....	13
6.3. Transport.....	14
6.4. Dépenses commerciales.....	15
6.5. Electricité et télécommunications.....	15
6.6. Dons / prix.....	16
6.7. Redevances AFLS.....	16
6.8. Sécurité.....	17
6.9. Négociations avec les entités privées.....	17
6.10. Autres coûts.....	18
7 Prestations en nature des collectivités publiques	20
7.1. Confédération.....	20
7.2. Etat de Genève.....	21
7.3. Ville de Genève.....	21
7.4. Ville de Carouge.....	22
7.5. Autres communes.....	22
8 Postes de revenus importants	23
8.1. Billetterie.....	24
8.2. Sponsoring.....	24
8.3. Recettes commerciales.....	26
8.4. Dons.....	26
8.5. Autres recettes.....	26
8.6. Budget prévisionnel FFLS 2016.....	27

8.7.	Subventions	28
8.8.	Couverture de garantie.....	28
9	Gestion des risques liés à la manifestation.....	28
9.1.	Risques standards.....	28
9.2.	Risques particuliers.....	28
10	Impacts attendus	29
10.1.	Économique.....	29
10.2.	Social.....	30
10.3.	Environnement	30
10.4.	Image.....	30
	Annexe I.....	32
	Annexe II.....	33
	BIBLIOGRAPHIE	34

Liste de tableaux et figures

Tableau 1.	Caractéristiques de la Fête.....	9
Tableau 2.	Présentation des parties prenantes de la 44 ^e Fête fédérale de lutte.....	11
Tableau 3.	Audience des principaux évènements sportifs diffusés à la TSR	25
Tableau 4.	Dépenses et revenus de la Fête fédérale de lutte à Genève 2016	27
Tableau 5.	Méthode de mesure d'impact économique.....	29
Figure 1.	Postes de dépenses importantes de la FFLS 2016.....	19
Figure 2.	Postes de revenus de la FFLS 2016.....	23

Liste des abréviations

AFLS	Association Fédérale de Lutte Suisse
FFLS	Fête Fédérale de Lutte Suisse
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CO	Comité d'Organisation
DSPE	Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement
DDPS	Département Fédéral de la Défense, de la Protection de la population et des Sports
FFLS	Fête Fédérale de Lutte Suisse
GTC	Genève Transport Card
TPG	Transports Publics Genevois
SIG	Services Industriels de Genève



Source : FRAUENFELD 2010

Impressum

Etude réalisée sur mandat de

- Etat de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
- Ville de Genève, Département de la culture et du sport

Réalisation de l'étude



EPFL | Science Park PSE-C
1015 Lausanne - Switzerland
Tel: + 41 (0) 21 693 85 93
Fax: + 41 (0) 21 693 85 94

info@aists.org
www.aists.org

Direction du projet

Dr. Claude STRICKER, Directeur exécutif

Monsieur Antoine KLEINDIENST, Collaborateur scientifique

Madame Coralie McCONNELL, Collaboratrice scientifique

Groupe d'accompagnement

Etat de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Olivier MUTTER, Directeur cantonal du sport

Etat de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Michael KLEINER, Directeur adjoint au sport

Ville de Genève, Département de la culture et du sport, Service des sports

Monsieur Philippe VOIROL, Chef de service

Ville de Genève, Département de la culture et du sport, Service des sports

Monsieur Thomas WENGER, Adjoint de direction

Ville de Carouge, Service Constructions et Aménagement

Monsieur Bernard SAUTHIER, Adjoint au chef de service

Comité de candidature de Genève 2016

Monsieur Jean-Marc GUINCHARD, Président

I Résumé

La Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres a lieu tous les 3 ans. En 2016, ce sera à nouveau au tour de la Suisse Romande d'accueillir la manifestation selon un tournus octroyant chaque cinquième édition (soit tous les quinze ans) à la région francophone du pays.

Un comité composé des responsables de l'association carougeoise de lutte suisse (seul club à Genève) et de spécialistes de l'organisation de manifestations, prépare depuis début 2009 une candidature genevoise avec le soutien du Canton de Genève, et des villes de Genève, de Carouge et de Lancy. Dans ce cadre, l'AISTS (Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport), basée à Lausanne, a été mandatée par l'Etat de Genève et la Ville de Genève pour effectuer une étude d'estimation des coûts et revenus de l'organisation d'une édition de la Fête fédérale à Genève.

La première partie de l'étude a constitué en la collecte de données financières et factuelles sur les éditions précédentes, en particulier sur la dernière Fête organisée à Frauenfeld (2010) et sur celle de Nyon (2001). Une fois les résultats comparés et analysés, l'étude s'est concentrée sur les coûts les plus importants de la manifestation, soit ceux totalisant 80% du budget total.

La deuxième partie de l'étude a analysé les spécificités du projet de Genève, soit d'organiser cette manifestation dans un environnement urbain, alors que la manifestation a été accueillie à la campagne lors des éditions précédentes.

Les coûts traditionnellement importants identifiés sont ceux de la construction (stade de lutte et autres infrastructures), les frais de marketing & communication, le transport (spectateurs et matériel), les dépenses commerciales (nourriture, boissons, etc.), l'électricité/les télécommunications, les dons/prix et finalement, la redevance à l'Association Fédérale de Lutte Suisse (AFLS). Les coûts liés à la sécurité ont été revus à la hausse par rapport aux éditions précédentes, compte tenu du caractère urbain de la manifestation. Toutefois, en comparaison avec d'autres manifestations et d'autres sports comme le football ou le hockey sur glace, la sécurité d'une Fête fédérale de lutte nécessite beaucoup moins de moyens; le comportement particulièrement placide des visiteurs et des spectateurs étant totalement incomparable. Les négociations économiques avec les entités privées, situées sur les lieux de la manifestation, impliqueront également des coûts supplémentaires. Cependant, des économies d'échelle pourront être effectuées dans les secteurs du transport de spectateurs, de l'électricité et surtout de la construction de l'arène de lutte (Stade de Genève).

En ce qui a trait aux postes de recettes importants au sein de cet événement, les secteurs clés sont la billetterie, le sponsoring, les recettes commerciales et les dons. L'étude a également montré que le soutien des collectivités publiques, par des prestations en nature non chiffrées dans le présent rapport et par une subvention de 600'000 CHF, est essentiel dans l'organisation d'une Fête fédérale de lutte suisse. De plus, en regard des exigences de l'Association Fédérale de Lutte Suisse et des risques liés à l'organisation d'une telle manifestation, une garantie de déficit assurée par les collectivités est également nécessaire. Quant aux prestations en nature, elles devront être fournies par l'ensemble des collectivités publiques concernées par la manifestation : le canton de Genève, les villes de Genève, de Lancy et de Carouge ainsi que dans une moindre mesure, les autres communes genevoises. L'étude assume en outre que le Comité d'organisation de la Fête pourra compter sur l'appui de la Confédération via les multiples prestations offertes par l'armée suisse, qui apporte un soutien matériel et opérationnel depuis plusieurs éditions.

Enfin, une étude d'impact montre que la Fête fédérale de lutte représente une occasion idéale pour Genève de profiler plus largement la Suisse romande auprès de la population suisse et de promouvoir l'image de la région genevoise par l'organisation d'une grande manifestation sportive et patriotique.

Selon la logique de tournus régional et l'historique d'accueil de la manifestation, Genève, qui ne l'a encore jamais organisée, possède tous les atouts pouvant mener au succès de son dossier de candidature.

2 Objectifs de l'étude

Le canton de Genève et les villes de Genève, de Carouge et de Lancy étudient la faisabilité d'accueillir la Fête Fédérale de Lutte suisse en 2016, sur la base du dossier de candidature préparé par un comité ad hoc.

La Fête Fédérale de Lutte suisse est organisée tous les trois ans. La lutte suisse est un sport national qui se pratique avec une culotte en toile de jute, en plein air, sur des ronds de sciure de bois. Outre le tournoi de lutte, la manifestation inclut une compétition de hornuss et le lancer de la pierre d'Unspunnen.

La dernière Fête accueillie en Suisse romande a eu lieu en 2001, à Nyon.

L'attribution de l'organisation de la manifestation fait l'objet d'un appel à candidatures. Plusieurs villes romandes ont déclaré leur intérêt de se porter candidates pour l'édition 2016. Le budget de la dernière édition (Frauenfeld, 2010) était de 21 millions de francs.

Les autorités exécutives du canton de Genève et de la Ville de Genève, de même que l'Association des Communes Genevoises, ainsi que les villes de Carouge et de Lancy, doivent prochainement décider si elles apportent leur soutien à cette candidature. Dans ce cadre, une estimation du coût et des recettes de l'organisation de la Fête Fédérale de Lutte est nécessaire.

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 30 septembre 2011 et la décision d'attribution au 3 mars 2012.

L'objectif principal de cette étude est de fournir une estimation approximative des charges et des recettes attendues d'une Fête Fédérale de Lutte suisse organisée en 2016 afin d'assister les collectivités publiques genevoises dans leur prise de décision relative au soutien au comité de candidature.

3 Méthodologie

Le délai de réalisation très court de l'étude limitant le temps requis à la récolte de données primaires, la méthodologie a consisté essentiellement à estimer les coûts et les recettes de la manifestation sur la base des données des éditions précédentes et de les ajuster en tenant compte des aspects spécifiques à une Fête Fédérale de Lutte organisée à Genève.

Les différentes sources des données utilisées et les interviews réalisées sont présentées à la fin de ce rapport.

4 La Fête Fédérale de Lutte Suisse (FFLS)

4.1. Historique

La lutte suisse (Schwingen) est une variante populaire suisse de lutte à la culotte qui se pratique en plein air, sur des ronds de sciure de bois préalablement humidifiés. Au même titre que le

Hornuss¹ et le lancer de la pierre d'Unspunnen², la lutte suisse est un sport national, surtout pratiqué en Suisse alémanique.

Le nombre de lutteurs au sein de la fédération suisse est de 50'000. Le nombre de tournois organisés en 2011 est de 148 (catégorie seniors), dont 9 en Suisse romande. Le nombre de tournois juniors pour la relève est en croissance: il est de 107 en 2011 contre 47 en 2006.

4.2. La Fête en chiffres

La principale fête de lutte, la Fête Fédérale de Lutte Suisse (FFLS), est considérée comme le plus grand événement sportif récurrent du pays en termes d'affluence. Il a lieu tous les trois ans. Chacune des cinq associations régionales organise la manifestation à tour de rôle. La dernière édition a eu lieu en 2010 à Frauenfeld et la prochaine se déroulera à Berthoud, en 2013.

Tableau I. Caractéristiques de la Fête

Caractéristiques	Frauenfeld 2010	Berthoud 2013
Budget	21 millions de CHF	25 millions de CHF
Nombre de participants	281 lutteurs 85 lanceurs (Unspunnen) 360 joueurs (Hornuss)	275 lutteurs 150 lanceurs (Unspunnen) X joueurs (Hornuss)
Capacité du stade	2 jours x 47'500	2 jours x 52'000
Nombre de spectateurs - visiteurs	250'000	Attendus : 250'000
Nombre de journalistes	400 accrédités 150 photographes	À déterminer
Nombre de volontaires	5'000	4'000

4.3. Compétition

Le combat de lutte se déroule sur un « rond de sciure », d'une surface circulaire de quatorze mètres de diamètre, recouverte de 35 m³ de sciure de bois sur quinze centimètres d'épaisseur. Le nombre de ronds lors de la Fête fédérale de lutte suisse est au nombre de sept.

Contrairement à un tournoi classique, de football par exemple, il n'existe aucun « plan de lutte » avant la fête. Les combats, appelés « passe », sont déterminés au fur et à mesure. Avant chaque passe, le jury de classement procède au classement des lutteurs. Pour chaque nouvelle passe, le jury détermine les adversaires qui s'affronteront lors du prochain combat. La durée des passes

¹ Cf. Annexe I

² Cf. Annexe I

est d'au moins 5 minutes, et la passe finale d'au moins 15 minutes. Au début du combat les lutteurs se serrent la main. Après la passe, le vainqueur essuie la sciure des épaules du perdant.

La passe est suivie et évaluée par le jury d'emplacement qui a pour tâche d'attribuer des notes³ après chaque passe, autant pour le vainqueur que pour le perdant.

La passe finale oppose les deux lutteurs ayant obtenu le plus grand nombre de points après sept passes. Les lutteurs vainqueurs, car plusieurs prix sont décernés, ne reçoivent pas d'argent, mais les prix en nature de la « table aux dons » (*Gabentisch*). Traditionnellement, les prix sont des cloches de vache et des meubles rustiques; le prix principal est souvent un taureau (*Muni*). Le vainqueur de la FFLS porte quant à lui le titre de « **roi de la lutte** ».

4.4. Caractéristiques de la FFLS 2016 à Genève

En 2016, la fête se déroulera en Suisse romande. En plus de Genève, les candidatures de Fribourg (Estavayer-le-lac) et de Neuchâtel (Colombier) sont également annoncées.

Genève n'a encore jamais accueilli cet événement majeur, ce qui est un atout si l'on considère une logique de tournus. Le comité de candidature (CO) de Genève compte réaliser un « projet urbain », à l'inverse des éditions précédentes qui se sont déroulées dans un milieu rural et champêtre.

La FFLS 2016 à Genève se déroulera les 26, 27 et 28 août 2016. Le stade de Genève a été retenu pour accueillir la place de lutte. D'une capacité de 30'000 places, plus 5'000 places aux abords du terrain, ce stade a l'avantage d'offrir toutes les commodités nécessaires (gare CFF, places couvertes, hôtel etc.).

La compétition de Hornuss s'effectuera à proximité du stade de la Fontenette et la pierre d'Unspunnen proche du centre de Carouge. Les villes de Carouge et de Lancy font ainsi intégralement partie du projet.

L'axe routier du Stade de Genève au stade la Fontenette (Avenue Vibert, Place de Sardaigne, Place du Marché, Rue de Veyrier) sera réservé aux piétons. Le transport des spectateurs sera basé principalement sur les déplacements suivants : train, cheminements pédestres et navettes. Des parkings permettront de recevoir les spectateurs venant en voiture ou en car. En plus des 14'500 chambres d'hôtel de l'agglomération genevoise, différents emplacements de camping à proximité du stade seront mis à disposition, comme le camping du Bout du Monde ainsi que les auberges de jeunesse et des abris de la protection civile.

En ce qui concerne l'accueil des VIP, un hôtel de haute catégorie à proximité du stade sera mis à disposition.

Enfin, des locaux seront prévus pour accueillir les lutteurs, les représentants de la presse et de la télévision et des tentes seront installées pour abriter les bars, les stands de restauration, le village des associations de lutte etc.

Environ 3'000 bénévoles seront recrutés et l'appui de l'armée, de la protection civile, des sociétés communales et de Genève Tourisme permettront d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

³ Cf. Annexe II

5 Présentation des parties prenantes

Le tableau ci-dessous résume les acteurs de la FFLS 2016 avec lesquelles une collaboration est nécessaire dans le cadre de ce projet.

Tableau 2. Présentation des parties prenantes de la 44^e Fête fédérale de lutte

Producteurs de la manifestation	
Confédération	DDPS
Canton	Etat de Genève DIP, DSPE, DARES, DIM, Chancellerie
Région / Communes	Ville de Genève Ville de Carouge Ville de Lancy Association des communes genevoises (ACG)
Organisateur	Comité d'organisation de la FFLS
Fédération sportive	Association fédérale de lutte suisse (AFLS)
Propriétaire de l'évènement	Association fédérale de lutte suisse (AFLS)
Sponsors / Fournisseurs	Sponsors rois, officiels, couronne, médias, de Fête
Entreprises de tourisme	Genève Tourisme
Volontaires	3'000
Agences	(à déterminer)
Participants	280 lutteurs 360 joueurs (Hornuss) 150 lanceurs (Unspunnen)
Médias	400 journalistes 150 photographes RTS (TSR, SF), autres radios, autres télévisions, Presse écrite, Internet

Consommateurs de la manifestation

Spectateurs (Stade) (Hors-stade) Total	80'000 par jour 35'000 (capacité du stade) 45'000 (spectateurs « hors-stade ») 240'000 (sur trois jours)
Visiteurs-touristes	Suisse alémanique (80 %) Suisse romande (20 %)
Télespectateurs	429'000 (SF Swei - 2007) 140'000 (TSR 2 - 2007)
Transports	CFF, Transports Publics Genevois, Cars postaux
Hébergement	Hôtels, Terrain de camping, Auberges de jeunesse etc.

5.1. Le Comité d'organisation (CO)

Le Comité d'Organisation, association créée uniquement pour l'événement et à but non lucratif, sera en charge de l'organisation, de la planification, du financement et du déroulement de la FFLS. Une des principales tâches de ce comité sera de trouver les fonds nécessaires afin de couvrir les dépenses indispensables au bon déroulement de la manifestation. Ainsi, dans le chapitre qui suit, les chiffres ou pourcentages présentés sont ceux du budget de la manifestation, tenu par le comité d'organisation lui-même; budget qui comprend tous les coûts et revenus liés à l'organisation de l'événement et qui doit être équilibré. En aucun cas d'autres coûts ou revenus seront à prévoir en dehors de ce budget. Cependant, les coûts des prestations en nature, proposées par le DDPS ou les autres collectivités publiques, ne sont pas chiffrés dans ce budget. Ils feront l'objet d'une autre partie⁴.

6 Coûts attendus

Ce chapitre indique les postes de coûts importants couverts par l'organisation de la FFLS. Chaque secteur est représenté ci-dessous par un tableau exposant les chiffres (pourcentage du budget total et chiffre pur) des éditions précédentes de Nyon (2001) et de Frauenfeld (2010). Les secteurs moins importants, en termes de coûts, sont succinctement présentés dans la dernière sous-partie⁵.

Un ajustement (à la baisse, à la hausse) de ces coûts en fonction des particularités du projet de Genève (projet urbain) est ensuite effectué. Cependant, il est impératif de préciser que les chiffres présentés pour la FFLS à Genève sont des approximations et ne pourraient être considérés comme des données parfaitement exactes.

⁴ Cf. partie 7. Prestations en nature des collectivités publiques

⁵ Cf. partie 6.10. Autres coûts

6.1. Infrastructures : Construction

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
18% (1,5 million CHF)	23% (4.9 millions CHF)

Le poste de la construction est le plus coûteux. Dans le cas des éditions de Nyon et Frauenfeld, il représente le coût lié à la construction des infrastructures telles que le stade de lutte, les chapiteaux et tentes, les scènes et les podiums.

Cependant, dans le cadre de la tenue de cette manifestation à Genève, les coûts liés à ce poste pourront être évalués à la baisse puisque le stade de lutte est déjà construit. Un coût de location d'environ **1.5 million CHF** devrait être engagé.

6.2. Frais de marketing et communication

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
6% (450'000 CHF) 100'000 spectateurs/visiteurs	16% (3.4 millions CHF) 250'000 spectateurs/visiteurs

Les frais de marketing et de communication comprennent les coûts liés à la promotion de la manifestation tels que les espaces publicitaires, les annonces, les imprimés.

Il apparaît que le pourcentage du budget attribué à ce poste pour Frauenfeld (2010) est bien supérieur à celui de l'édition de Nyon (2001) : la manifestation n'a cessé de se développer au fil des éditions, notamment au niveau du nombre de spectateurs (stade de plus grande capacité). Ainsi, des efforts supplémentaires ont dû être fournis afin d'améliorer la qualité et la quantité de l'information transmise devant un intérêt croissant pour la manifestation. Il est à noter qu'à Frauenfeld, l'ensemble des billets disponibles était vendu six mois avant la manifestation.

Il convient de rappeler qu'environ 80% des spectateurs proviennent des cantons suisses alémaniques. En raison de la localisation excentrée de Genève, par rapport au reste de la Suisse, le CO devra fournir un effort plus important en termes de communication afin de convaincre les suisses alémaniques de se déplacer pour l'événement. Il faudra également séduire la population locale romande et internationale, spectateurs non-traditionnels, de participer à cet événement. Par conséquent, deux campagnes de communication devront être mises sur pied; l'une se basant sur le côté traditionnel de l'événement pour les suisses alémaniques et l'autre mettant en valeur les aspects originaux du sport et de l'événement (aspects traditionnels et patriotiques de la manifestation, authenticité, fair-play etc.). Ces campagnes de communication risquent d'augmenter le coût final de ce poste. Cependant, il s'agit d'un investissement nécessaire qui permettra d'attirer les spectateurs, qui sont le cœur de l'événement et la principale source de revenus pour l'organisation (billetterie, dépense journalière) et de recettes pour la région hôte.

Le comité organisateur doit par conséquent prévoir un montant à hauteur de **4.5 millions CHF** pour son budget de marketing et communication.

6.3. Transport

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
5%	13%
(380'000 CHF)	(2.8 millions CHF)

Les coûts liés au transport représentent le transport des spectateurs et celui du matériel.

Dans le cadre de la FFLS 2016 à Genève, il est possible d'évaluer ce poste à la baisse, si l'on compare à l'édition de Frauenfeld. D'abord parce que les infrastructures sont déjà présentes (Transports Publics Genevois, CFF) et aussi parce que le stade de lutte est à deux pas de la gare du Stade de Genève et des liaisons directes avec la gare de l'aéroport de Cointrin et de Cornavin. On peut donc envisager moins de coûts liés à la mise en place d'un service de navettes. Finalement, les seuls coûts à prévoir seront ceux dûs aux détournements des transports publics et de renforcement de certaines lignes. A ce sujet, les Transports Publics Genevois (TPG) ont été contactés. Sur la base de ce qui s'est produit durant l'Euro 2008, la prestation des TPG se chiffrerait autour de **900'000 CHF**. Cependant, les TPG ont insisté sur le fait que cette offre correspond à une prestation haut de gamme, donc maximisée. Elle inclut le déplacement et le renforcement des lignes (environ 250'000 CHF), la signalétique (555'000 CHF) et les navettes parking (80'000 CHF).

De plus, un accord commercial, comme c'est le cas pour le marathon de Genève, est envisageable (et conseillé) : tout spectateur muni d'un ticket pour la fête acquiert le droit de circuler gratuitement sur le réseau. Ainsi, un surplus de 3 CHF sur le prix du billet d'entrée permettrait de financer, en grande partie, ce poste ($3 \text{ CHF} \times 250'000 = 750'000 \text{ CHF}$). Néanmoins, il faut garder à l'idée que toute augmentation du billet entraîne aussi une augmentation du prix de la redevance AFLS, car cette dernière équivaut à 16% des revenus provenant de la billetterie⁶.

Enfin, il est à préciser que toute personne séjournant dans un hôtel à Genève reçoit une carte de transport (GTC) lui permettant d'utiliser les transports en commun durant toute la durée de son séjour.

En ce qui concerne le transport de matériel, l'armée est en mesure de proposer gratuitement ce service⁷. Cependant, cette intervention de l'armée se produit à chaque édition de la FFLS. Cela ne peut donc être considéré comme une possibilité de revoir à la baisse le coût du transport de matériel par rapport aux éditions précédentes.

Au contraire, une absence de soutien de cette dernière entité augmenterait considérablement le coût lié au transport du matériel. D'où l'intérêt pour le comité d'organisation de s'associer à l'armée dans le cadre de cet évènement.

⁶ Cf. partie 8.1. Billetterie

⁷ Cf. partie 7.1. Confédération

En somme, le CO pourrait s'attendre à effectuer des économies par rapport à l'édition de Frauenfeld, en ce qui concerne les coûts liés au transport. Ainsi, en considérant le transport des spectateurs (900'000 CHF) et celui du matériel (maximum de 700'000 CHF) ce secteur pourrait coûter environ **1.6 million CHF**.

Enfin, dans le cadre du contrat de prestations 2015-2019 entre la ville de Genève et les TPG, une note particulière devrait être prévue quant aux prestations spéciales que pourraient fournir les TPG lors de manifestations d'envergures à Genève.

6.4. Dépenses commerciales

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
13% (1 million CHF)	9% (2 millions CHF)

Les dépenses commerciales correspondent aux achats de nourriture, de boissons et d'objets commerciaux pour le *merchandising*. Ce poste n'est pas strictement indispensable à la manifestation mais permet, de façon importante, de récolter des revenus grâce aux produits du *merchandising*.

Il s'agit donc d'évaluer correctement les besoins nécessaires (éviter un surplus comme à Nyon) pour maximiser les revenus futurs.

Les dépenses commerciales pour Genève 2016 seront sans doute équivalentes à celles de Nyon, 13% du budget total (maximisation), soit environ **2.5 millions CHF**.

6.5. Electricité et télécommunications

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
5.5% (450'000 CHF)	5% (1 million CHF)

Le coût lié à la consommation d'électricité demeure une constante au fil des éditions. Toutefois, le budget électricité pour la FFLS à Genève devrait être moins important, sous réserve d'une augmentation significative des tarifs d'électricité. En effet, le stade de lutte nécessite un important besoin en électricité lors de son utilisation. Or, ceci est compris dans le coût de location du Stade de Genève.

De plus les Services Industriels Genevois (SIG) peuvent envisager de s'associer à une manifestation de ce type, en tant que sponsor à hauteur de dizaine de milliers de francs, mais aussi en fournissant des prestations « en nature » telles que la mise à disposition et mise en place des infrastructures (groupe électrogène, électriciens, réseaux de fibres optiques etc.). Des présentations et tests de technologies et d'innovations liés au développement durable pourraient également être considérés : cellule solaire, fontaines d'eau etc.

Cependant, les SIG n'offrent pas de rabais sur le kWatt d'électricité (fixé par la loi).

Compte tenu des informations à disposition, le montant provisionné du poste Electricité et télécommunications est de **1 million CHF**.

6.6. Dons / prix

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
3.5%	5%
(280'000 CHF)	(1 million CHF)

Ce poste correspond aux dons et aux prix offerts aux lutteurs. Toutefois, celui-ci peut être entièrement couvert par les sponsors mais également par des dons privés, ce qui sera le cas à Berthoud. En effet, chaque spectateur a la possibilité d'obtenir le statut de donateur afin « d'apporter une précieuse contribution à la réussite de la FFLS 2013 »⁸. Les dons qui s'échelonnent entre 50 CHF et 500 CHF permettent notamment d'obtenir une option d'achat sur un billet pour les deux jours dans l'arène de Berthoud.

Etant donné que le nombre de lutteurs sera sensiblement le même à Genève, les frais pour ce poste devraient être proches de ceux de Frauenfeld, soit **1 million CHF**.

6.7. Redevances AFLS

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
4.8%	4%
(400'000 CHF)	(820'000 CHF)

*Les tâches et obligations incombant aux organisateurs sont définies dans le cahier des charges de l'Association Fédérale de Lutte Suisse. Le CO accepte le cahier des charges sans réserve lors de la prise en charge de la fête. Ainsi, une redevance de 16 % sur le produit de la vente des billets, **après déduction des taxes sur les billets officiellement documentés**, sera versée à l'AFLS. Il y a lieu de préciser que la moitié du billet de transport des chemins de fer fédéraux inclus dans le billet d'entrée est aussi soumis à la redevance. Cette dernière sera versée au plus tard deux mois après la fête.⁹*

Lors de l'édition de Frauenfeld, sachant que le stade possédait une capacité de 47'500 places et que 250'000 spectateurs/visiteurs ont assisté à l'événement, une redevance d'environ 800'000 CHF avait été versée à l'AFLS.

Pour Genève, même si le nombre de spectateurs total sera également de l'ordre de 240'000, la redevance versée est calculée en regard de la billetterie du stade. Ainsi, puisque le Stade de Genève possède une capacité de 35'000 places, soit 12'500 places de moins qu'à Frauenfeld, cela signifie que la redevance sera d'environ 640'000 CHF. Cependant, pour compenser le nombre inférieur de places disponibles dans le stade, le Comité d'organisation souhaite s'engager, afin d'améliorer les chances de la candidature genevoise, à verser une redevance équivalente à ce qui a été versée lors des éditions précédentes, soit environ **820'000 CHF**.

⁸ <http://www.burgdorf2013.ch/fr/teaser/index.aspx?teaser=1>

⁹ Association fédérale de lutte suisse, 2011

6.8. Sécurité

Malgré les nombreuses économies d'échelle possibles pour le CO (stade de lutte déjà construit, transports publics existants etc.), les frais liés à la sécurité doivent être anticipés compte tenu de l'importance croissante des mesures à prendre lors des grands rassemblements et du contexte urbain d'un événement organisé à Genève.

Les dépenses liées à la sécurité d'une FFLS représentent généralement moins de 2% du budget total (1.15% à Frauenfeld), mais le « projet urbain » obligera sans doute le CO à renforcer la sécurité. Ainsi, le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE) a été contacté afin de savoir quel pourrait être le coût lié à la sécurité.

Selon le DSPE, la prestation liée aux ressources humaines, que ce soit pour le maintien de l'ordre ou la circulation, représentera un total d'environ 5'100 heures sur les 3 jours (vendredi de 12h00 à 3h00, samedi de 8h00 à 3h00 et dimanche de 08h00 à 21h00). Ainsi, en considérant un taux horaire de 100 CHF donné par la gendarmerie, le coût lié au déploiement des ressources humaines avoisinerait 510'000 CHF. A cela, ce rajoutera le prix dû à la logistique, qui serait de l'ordre de dizaines de milliers de francs suisses, et de la sécurité privée (Securitas etc.)

Un chiffre de **650'000 CHF** a donc été provisionné pour couvrir les dépenses de ce poste. Toutefois des négociations au sein des collectivités publiques (canton, communes et Confédération) pourront avoir lieu pour permettre un allègement de ce poste sous forme de prestations en nature.

Nous estimons donc que ce chiffre est une donnée maximale. En effet, la FFLS est un événement présentant peu de risques en termes de sécurité (absence de hooligans et d'autres comportements violents malgré le grand nombre de personnes rassemblées). Les éditions antérieures ont prouvé qu'un service peu important, voire minimal, suffisait à garantir le bon déroulement de la manifestation. Des discussions entre le CO et le DSPE portant sur le caractère pacifique de la manifestation permettraient certainement d'alléger le dispositif de sécurité.

6.9. Négociations avec les entités privées

Un second élément devant être considéré concerne les négociations que le CO devra engager avec les différentes structures privées situées sur les lieux de l'événement. En effet, le centre commercial de la Praille est voisin du site du Stade de Genève et la Migros est située au niveau de l'axe routier qui sera réservé aux piétons au cours de la manifestation. Ainsi, une fermeture de ces établissements commerciaux, ou du moins de ses parkings, devra sans doute être envisagée. Une compensation financière sera alors nécessaire afin de combler les pertes engendrées par la suspension des activités commerciales, le vendredi après-midi et le samedi toute la journée ainsi que le dimanche pour certaines activités (fitness). Il est à noter que la Migros est un sponsor habituel de la FFLS¹⁰, ce qui pourrait faciliter les négociations.

Une estimation, même approximative, du coût lié à cet élément n'est pas envisageable à ce stade du projet. Ainsi, une couverture de garantie¹¹ est indispensable afin de pouvoir couvrir les dépenses potentielles futures liées à ces négociations.

¹⁰ Cf. partie 8.2. Sponsors

¹¹ Cf. partie 8.8. Couverture de garantie

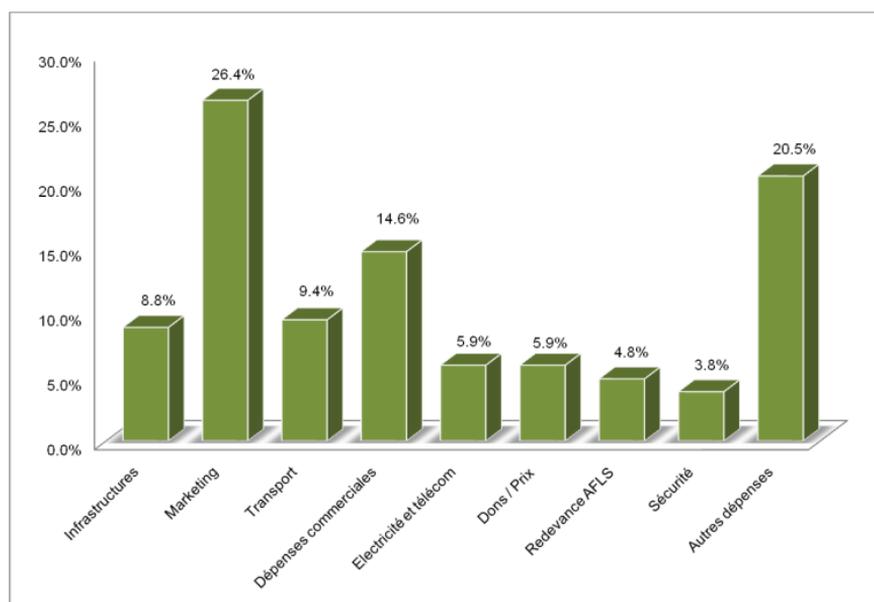
6.10. Autres coûts

Les coûts présentés ci-dessus représentent environ **80%** du budget total, soit **15 millions CHF**.

Le reste des coûts (autour de **20%**), soit environ **3.5 millions CHF** comprend, en partie :

- les frais généraux
- les salaires
- les prestations pour les médias
- l'accueil VIP (hôtel etc.)
- l'infirmierie
- les installations sanitaires
- la décoration
- la gestion des déchets etc.

Figure I. Postes de dépenses importantes de la FFLS 2016



7 Prestations en nature des collectivités publiques

Les prestations en nature des collectivités publiques ne sont pas chiffrées dans le budget final. Cependant, ces contributions sont primordiales au bon déroulement de l'événement. Les collectivités publiques, et surtout l'armée suisse, participent au projet généralement par le biais de ce type de prestations.

La liste de prestations en nature présentée ci-dessus répertorie les éléments dont la gratuité totale ou partielle peut être négociée avec l'Etat de Genève, les villes de Genève, Lancy et Carouge. Chacune de ces prestations à un coût unitaire, cependant à ce stade du projet, il n'est pas possible de déterminer précisément la valeur monétaire de ces prestations.

7.1. Confédération

L'armée suisse apporte un grand soutien lors de chaque édition des FFLS. Ce soutien, matériel et opérationnel, est fixé par une ordonnance fédérale.

La demande de soutien doit être adressée au moins deux ans avant la manifestation.

Sous le principe de subsidiarité du CO et des autres entités mandatées lors de l'organisation de la FFLS, l'armée offre gratuitement les prestations de services dans les secteurs suivants :

Infrastructures

- Mise à disposition d'infrastructures étant sous la propriété de l'armée suisse
- Mise à disposition de matériel (tentes, cuisines, éclairage)

Le matériel mis à disposition par l'armée est une *prestation à coût réduit* qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de location et représente le seul élément susceptible d'être facturé au CO. Le coût de cette prestation ne devrait pas dépasser quelques dizaines de milliers de francs et en cas de déficit final et peut être exonéré sur demande préalable du CO.

Main d'œuvre

- Mise à disposition de main d'œuvre pour la construction
- A titre de référence : 100 hommes sur 15 jours ont été déployés pour l'édition de Frauenfeld

La construction demeure sous la responsabilité de l'entreprise prestataire (par exemple des entreprises comme GL Events ou Nüssli) et l'armée met à disposition gratuitement la force de travail.

Transport du matériel

- Mise à disposition de ressources humaines et matérielles pour effectuer le transport du matériel de fête, pour autant que les entreprises privées de transport aient donné leur accord formel par écrit qu'elles renoncent à revendiquer leur droit de protection pour concurrence déloyale.

Autres prestations

Ces prestations seront effectuées en collaboration avec la gendarmerie :

- Équipes médicales et infirmerie
- Gestion des parkings
- Circulation et signalisation

7.2. Etat de Genève

L'Etat de Genève soutient le projet de candidature de la FFLS 2016 depuis le début du projet et offrira, à titre de contribution lors de la manifestation, des prestations en nature. Des ressources humaines seront déployées, reliées aux domaines de la sécurité et de la logistique.

Liste de prestations en nature

Ressources humaines

Employés cantonaux

- Sport
- Sécurité
- Mobilité
- Protection civile

Logistique

Voirie cantonale

Soutien lors des négociations avec le Stade de Genève et les autres partenaires commerciaux dans le périmètre de la Fête

7.3. Ville de Genève

Liste de prestations en nature

Matériel de fête

Tentes

Planchers

Tables

Bancs

Barrières

Scènes / podiums

Constructions métalliques/gradins (1'000 places)

Sonorisation fixe

Ressources humaines

Employés municipaux

Logistique

Installations sanitaires

Location du terrain du camping (Bout du Monde)

Transports

7.4. Ville de Carouge

Liste de prestations en nature

Matériel de fête

Cantines
Chapiteaux
Tentes
Tables /Chaises
Barrières
Constructions métalliques/gradins
Scènes / podiums
Autres

Ressources humaines

Employés municipaux

Logistique

Parkings
Location du terrain du camping
Location de stands
Transports

7.5. Autres communes

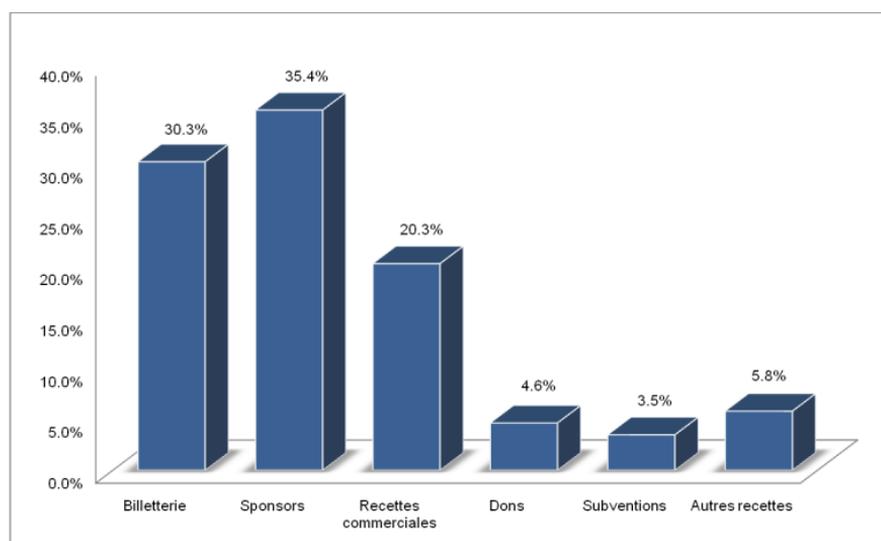
Liste de prestations en nature

Dans le cadre du soutien apporté par l'Association des communes genevoises, celles-ci pourront contribuer à la hauteur de leurs moyens et des ressources disponibles.

8 Postes de revenus importants

Le chapitre suivant illustre les postes de revenus les plus importants dans le cadre de la manifestation sportive.

Figure 2. Postes de revenus de la FFLS 2016



8.1. Billetterie

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
34% (2.7 millions CHF)	35% (7.55 millions CHF)

La billetterie correspond à la source de revenu la plus importante pour le CO. En plus des entrées au stade de lutte, ce poste comprend également les entrées à la "table aux dons". Le billet d'entrée à Frauenfeld valait, en moyenne, 150 CHF. Sachant que la capacité du Stade de Genève est de 35'000 un chiffre prévisionnel pour la billetterie à Genève est estimée à **5.25 millions CHF**.

8.2. Sponsoring

Le sponsoring représentait lors de la FFLS de Nyon en 2001 environ 12% du revenu total (1 million de francs). L'importance du sponsoring événementiel et sportif pour de telles manifestations ne devrait pas diminuer d'ici 2016. Lors de l'édition 2010, les sponsors ont participé à hauteur de 7.7 millions, soit environ 35% du budget total de la manifestation.

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
13% (975'000 CHF)	36% (7.7 millions CHF)

L'AFLS n'impose officiellement aucun sponsor. Cependant, "Le concept général de publicité ainsi que tous les supports publicitaires nécessitent l'autorisation du Comité central".¹²

On distingue 3 types de sponsors:

- Sponsors rois
- Sponsors officiels
- Sponsors couronnées, médias et de fête

Les sponsors rois sont au nombre de 6 et s'avèrent être régulièrement les mêmes:

Sponsors rois	
Nyon 2001	Feldschlösschen, Amag, Sandoz, Loterie Romande, CFF
Frauenfeld 2010	Feldschlösschen, Migros, Raiffeisen, Aebi, AFLS, Helvetia
Berthoud 2013	Feldschlösschen, Migros, UBS, Aebi, Toyota, La Mobilière

Sources : Rapports finaux FFL 2001, 2010 ; www.burgdorf2013.ch

¹² Cahier des charges FFLS 2016

Cette régularité dans le choix des sponsors souligne l'intérêt de ces derniers à soutenir cette manifestation autant sportive que patriotique.

En ce qui a trait à la visibilité, notamment dans les médias, la FFLS jouit d'une couverture médiatique nationale exceptionnelle: durant 4 mois, les médias locaux, régionaux et nationaux parlent de la Fête. Les sélections régionales et leurs chances de réussite sont au cœur des articles et commentaires durant toute la saison de lutte suisse.

Pour l'édition de Frauenfeld, au cours du mois d'août 2010, le nombre d'articles recensés traitant de la Fête était de 3819.

En ce qui concerne l'édition 2007, l'audience télévisuelle de cette manifestation sportive a été l'une des plus importantes couvertes par la TSR.

Tableau 3. Audience des principaux événements sportifs diffusés à la TSR

Le top des événements sportifs

	Audience (pénétration)			Part de marché		
	SF zwei	TSR 2	TSI	SF	TSR	TSI
Ski alpin: Coupe du monde, descente hommes, Wengen, 13 janvier 2007 dès 12h29	1 024 000	295 000	18 000	80%	53%	31%
Lutte suisse: Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres, 8 ^e tour (tour final), 26 août 2007 dès 15h39	429 000	140 000	-	56%	14%	-
Formule 1: GP du Brésil en direct de São Paulo, 21 octobre 2007 dès 18h03	515 000	364 000	22 000	32%	30%	21%
Voile: Coupe de l'America, Alinghi contre le Team New Zealand, 24 juin 2007 dès 15h00	284 000	212 000	6 000	47%	45%	14%

Source: Rapport de gestion SRG SSR 2007

La couverture médiatique de la FFLS est qualifiée de très importante. Cependant, il est essentiel de souligner que "dans la partie intérieure de la place de fête comprenant l'arène et l'aire des spectateurs toute publicité en faveur de tiers (affiches, transparents, banderoles etc.) est interdite".¹³

Enfin, il semble important de mentionner que le caractère international de la ville de Genève est un élément considérable pour les sponsors. En effet, nombreuses sont les entreprises qui seront intéressées par cette possibilité d'augmenter leur part de marché en Suisse, en soutenant un événement qui touche principalement la suisse alémanique. 80% des spectateurs sont d'origine suisse alémanique et ils représentent des clients potentiels pour les entreprises genevoises.

De plus, le fait que Genève soit une ville romande reconnue internationalement représente un atout de taille. Ainsi, le CO de la FFLS 2016 peut de manière réaliste envisager des revenus liés aux sponsors qui sont proportionnellement comparables à ceux de Frauenfeld, soit environ 35% du budget total, c'est-à-dire autour de **6.1 millions CHF**.

¹³ Cahier des charges FFLS 2016

8.3. Recettes commerciales

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
25% (2 millions CHF)	17% (3.8 millions CHF)

Les recettes commerciales (ventes de boissons, de nourriture, de souvenirs) permettent traditionnellement de générer d'importants revenus pour le CO. Néanmoins, ces recettes ne sont pas garanties et dépendent essentiellement des spectateurs et visiteurs. Ainsi la difficulté sera de les inciter à consommer, surtout les spectateurs/visiteurs non-traditionnels (suisses romands et internationaux). Toutefois, le chiffre pour les dépenses commerciales¹⁴ n'a pas été revu à la baisse, le CO peut donc envisager des revenus se rapprochant de ceux de Frauenfeld, soit autour de **3.5 millions CHF**.

8.4. Dons

Nyon 2001	Frauenfeld 2010
4% (320'000 CHF)	5% (1.1 million CHF)

Les dons représentent l'argent donné par les privés (personne ou société) pour soutenir la FFLS. De plus, étant donné que la publicité n'est autorisée que dans les stands et en dehors de la place de lutte, les donateurs des différents prix peuvent être mentionnés, ce qui peut en accroître l'attractivité. Les dons s'échelonnent entre 50 CHF et 500 CHF et permettent notamment d'obtenir une option d'achat sur un billet pour les deux jours dans l'arène de lutte.

Puisque ce poste est partiellement lié avec le nombre de places dans le stade, il faut envisager une baisse des revenus bruts de ce secteur. Un produit de **800'000 CHF** est cependant réaliste.

8.5. Autres recettes

En se basant sur les budgets des éditions précédentes et en effectuant des projections pour la FFLS 2016, les revenus présentés ci-dessus représentent environ 95% du budget total.

Les autres recettes (5%) peuvent inclure notamment :

- Recettes du parking
- Recettes de la location de places de camping
- Recettes des jeux de loterie

Des variations sont possibles selon le modèle financier du CO.

¹⁴ cf. partie 6.4. Dépenses commerciales

Le tableau ci-dessous résume les postes qui correspondent à la règle 80/20 en termes d'importance. Ces nombres sont cependant des approximations et ne peuvent être considérés comme des chiffres totalement exacts. Ils permettent d'avoir un ordre de grandeur quant au budget futur de la manifestation.

8.6. Budget prévisionnel FFLS 2016

Tableau 4. Dépenses et revenus de la Fête fédérale de lutte à Genève 2016

Postes	Dépenses (CHF)	Revenus (CHF)
Location du stade Autres constructions	1'500'000	
Marketing et communication	4'500'000	
Transport	1'600'000	
Dépenses commerciales	2'500'000	
Électricité et télécommunications	1'000'000	
Dons / Prix	1'000'000	
Redevance AFLS	820'000	
Sécurité	650'000	
Entités privées	Négociations ad hoc	
Billetterie		5'225'000
Sponsors		6'100'000
Recettes commerciales		3'500'000
Dons (spectateurs & entreprises)		800'000
Autres	3'500'000	1'000'000
Sous - Total	17'070'000	16'625'000
Perte	- 445'000	
Subvention		600'000
Marge	155'000	
TOTAL	17'225'000	17'225'000

8.7. Subventions

Une subvention des collectivités publiques à hauteur de **600'000 CHF** est indispensable afin de couvrir la perte et les éventuels coûts non chiffrés à ce jour liés au poste entités privées¹⁵.

A noter que dans le cas de la prochaine édition de la FFLS qui aura lieu à Berthoud en 2013, le Canton de Berne contribuera à hauteur d'un million de francs suisses.

En plus de la subvention, les collectivités publiques doivent s'engager à fournir des prestations en nature, tels que listées dans le chapitre 7 du présent document.

8.8. Couverture de garantie

« L'exécution de la fête se fait aux comptes et aux risques du CO. Ce dernier supporte seul le déficit éventuel. Les redevances à l'association seront assurées par une garantie de déficit établie 3 mois avant la fête. »¹⁶

Ainsi, une garantie de déficit pour le CO, d'environ **1.2 million CHF** est également nécessaire pour couvrir :

- La garantie de déficit exigée par l'AFLS, pour payer la redevance, qui est approximativement de 820'000 CHF
- Les incertitudes liées aux estimations de l'étude¹⁷ et risques¹⁸

9 Gestion des risques liés à la manifestation

9.1. Risques standards

- La sécurité dans un environnement urbain
- Les conditions météorologiques
- L'occurrence d'une autre manifestation d'envergure dans le canton

9.2. Risques particuliers

- Situation centrée de l'évènement par rapport au principal bassin d'attraction (Suisse centrale)
- Recherche de sponsors
- Chantiers du CEVA
- Négociations économiques avec les entités privées (centres commerciaux)

¹⁵ Cf. 6.9. Négociations avec les entités privées

¹⁶ Cahier des charges de l'AFLS

¹⁷ Notamment le manque d'information relative aux négociations avec les entités privées

¹⁸ Cf. 9. Gestion des risques liés à la manifestation

10 Impacts attendus

10.1. Économique

La mesure de l'impact économique d'une telle manifestation s'effectue en appréciant les effets d'« entraînement » sur l'économie régionale concernée, c'est-à-dire le canton de Genève.¹⁹

D'abord, les entrées d'argent dans l'économie locale sont calculées en fonction de la part des dépenses du CO effectuées dans la région (salaires, achats de biens & services et investissements) ainsi que des recettes reçues de l'extérieur du Canton (par exemple une partie du sponsoring).

Tableau 5. Méthode de mesure d'impact économique

		DÉPENSES	
		Dans la zone	Hors de la zone
REVENUS	De l'extérieur de la zone	Entrées de fonds = Bénéfices	Neutre
	De l'intérieur de la zone	Redistribution	Sorties de fonds = Pertes

S'ajoutent à ces montants, les dépenses propres aux spectateurs (hébergement, achats nourritures etc.).

Ces deux catégories de dépenses provenant de l'extérieur de la zone, donc hors Canton de Genève, constituent des revenus pour CO et donc une entrée de nouveaux fonds qui permet de dynamiser l'économie locale.

Une première estimation fait état **d'un impact économique de 19 millions CHF**, dont le 80% est généré par les dépenses des visiteurs de la manifestation en provenance de l'extérieur du Canton.

Des chiffres conservatifs ont été considérés :

- un total de 25'000 visiteurs par journée, sur deux jours et sans nuit d'hôtel.
- un total de 50'000 visiteurs avec une nuit d'hôtel et une durée de séjour de deux jours, pour des dépenses de 100 CHF/nuit d'hôtel en moyenne.

¹⁹ Stritt & Voillat

- 100 CHF/jour de dépenses en nourriture, souvenirs et divers, hors stands de la manifestation, puisque ces dépenses ont déjà été comptabilisées dans le budget de la manifestation (cf. partie Recettes commerciales).
- le prix par nuit d'hôtel de 100 CHF tient compte qu'une partie importante des visiteurs logeront au camping.

10.2. Social

Les grands événements sportifs ne se réduisent pas qu'à la seule mesure de leur impact économique sur les territoires d'accueil. Il faut également tenir compte de leur dimension sociale.

La FFLS 2016 représente l'occasion de bâtir un lien entre Genève et les traditions rurales de la Suisse, basé sur les facteurs culturels qui seront ainsi valorisés comme éléments unificateurs et non plus comme éléments de division.

De plus, la manifestation revitalisera le territoire et rapprochera la région de Genève du reste de la Suisse, notamment de la partie alémanique. L'effort dans cette direction obligera les différentes institutions à collaborer, en développant ainsi une capacité de travailler en équipe et de créer des synergies nationales.

Enfin, la manifestation sera l'opportunité de transmettre aux jeunes les valeurs de la lutte suisse, en proposant le sport non plus comme une fin en soi, mais comme moyen éducatif à travers lequel redécouvrir et valoriser l'environnement rural, l'héritage patriotique et développer la pratique sportive.

Il revient donc au Comité d'organisation et aux parties prenantes du projet de faire en sorte que l'événement implique le plus possible la population locale, dans un esprit tonique, mobilisateur et consensuel.

Pour finir, plus de 3'000 personnes pourront acquérir une expérience enrichissante en participant à l'organisation de cette fête à caractère populaire, en tant que bénévole.

10.3. Environnement

A première vue, l'impact environnemental semble négatif : augmentation du volume de trafic, de la consommation d'énergie, de la quantité de déchets. Cependant, si le CO tient compte de manière proactive des nuisances éventuelles, il pourra prendre les mesures préalables appropriées afin de minimiser ou de limiter ces impacts.

La manifestation doit donc être vue comme une possibilité d'améliorer les structures déjà existantes (concepts de gestion des déchets par ex.) mais aussi de proposer et d'appliquer, durant la manifestation, de nouvelles alternatives plus écologiques (cf. chapitre électricité avec les TPG). Enfin, l'événement sera également l'occasion de communiquer sur cette thématique (participation d'associations, mise en place d'une politique de gestion des déchets, etc.).

10.4. Image

Genève et sa région pourront puiser dans l'important effet médiatique de la FFLS (cf. chapitre sponsors) l'impulsion nécessaire à la consolidation et au développement de sa vocation touristique et démontrer à nouveau ses capacités d'accueillir et de gérer de grandes manifestations pour des sports d'importance nationale.

A noter aussi que sur le plan international, l'utilisation des valeurs d'authenticité est croissante dans le marketing des produits et services, comme le démontre l'évolution dans les secteurs du luxe (secteur horloger) ou du tourisme.

Annexe I

Le Hornuss

Le hornuss est un jeu qui consiste à placer un palet, le hornuss, hors de portée de l'équipe adverse. Ce dernier est mis en mouvement à l'aide d'une tige flexible, appelée fouet, et est envoyé à plus de 150 km/h en direction des joueurs de l'équipe adverse. Ceux-ci doivent intercepter le hornuss avec leur palette, qu'ils peuvent lancer. Il s'agit d'un panneau en bois collé, en frêne ou en orme, d'une dimension de 60x60cm et qui pèse 4 kg environ.

L'aire de jeu est appelé champ et peut mesurer jusqu'à 350 mètres. Il est subdivisé en points qualifiants la prestation du frappeur. Dans cette zone, on note les distances de frappe et les numéros tombés. En dehors du champ et dans la prolongation du champ de jeu, seule la distance est notée.

Chaque frappeur fait face à une équipe adverse dont le but unique est de descendre le hornuss à la volée. Dès que le hornuss est lancé, les intercepteurs disposent de 4 à 8 secondes pour apprécier son vol et le descendre. En courant, le joueur parcourt 30 mètres ou plus pour atteindre le point de chute prévu.

Si le hornuss atterrit sur le champ de jeu sans avoir été intercepté, l'équipe étant à l'interception est pénalisée d'un numéro. L'équipe encaissant le plus petit nombre de numéros gagne, même si le nombre de points réalisés à la frappe est inférieur à celui de l'équipe adverse (le travail défensif en commun prime sur les performances individuelles à la frappe).

Quelques signes conventionnels sont nécessaires au bon déroulement du jeu. Le frappeur doit signaler qu'il est prêt en donnant un coup à vide. Si un numéro est réalisé, l'arbitre le signale par un drapeau blanc, ou en brandissant une palette ou sa feuille de jeu.

Les hornuss mal lancés ont une trajectoire instable et peuvent dévier subitement de leur course. Le vent, la pluie ou l'environnement influent également sur la trajectoire du projectile. Ces facteurs exigent un comportement prudent de la part de l'intercepteur.

La pierre d'Unspunnen

La Pierre d'Unspunnen est une pierre pesant près de 83,5 kg et qui fait l'objet depuis 1805 d'une compétition de lancer lors de la Fête d'Unspunnen. Le but de la compétition, qui se tient à intervalles irréguliers, est bien évidemment de lancer la pierre le plus loin possible. La pierre a été dérobée par deux fois (1984 et 2005) par des indépendantistes francophones du Jura bernois, le Groupe Béliver.

Le record officiel (4,11 m) date d'août 2004 et est détenu par Markus Maire, de Planfayon I. Propriété officielle du club de gymnastique d'Interlaken depuis 1947, elle est prêtée gracieusement à la Fédération de Lutte suisse.

Annexe II

La lutte suisse : attribution des notes

La passe est suivie et évaluée par le jury d'emplacement, qui a notamment pour tâche d'attribuer des notes après chaque passe, autant pour le vainqueur que pour le perdant, sur une échelle allant de la note 8.25 à la note 10.00.

Une passe est perdue, respectivement gagnée si, le sol est touché :

- avec toute la surface du dos
- avec la surface située entre le postérieur et le milieu des deux omoplates
- ou avec la surface située entre la nuque et le milieu des omoplates

Les notes attribuées sont les suivantes:

- la passe gagnée (+) avec les notes 9.50 – 10.00;
- la passe nulle (-) avec les notes 8.50 – 9.00;
- la passe perdue (0) avec les notes 8.25 – 8.75.

Les notes maximales sont respectivement, 9.00 pour une passe nulle et 8.75 pour une passe perdue, appliquées exceptionnellement pour un travail au-dessus de la moyenne, de haute qualité technique et offensive.

La passe finale oppose les deux lutteurs ayant obtenu le plus grand nombre de points après sept passes.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES DE DONNÉES

ARCHIVES COMMUNALES DE NYON, Comptes du Comité organisateur de la Fête fédérale de lutte et jeux alpestres à Nyon (2001).

ASSOCIATION FEDERALE DE LUTTE SUISSE, Cahier des charges FFLS 2016

SCHLUSSBERICHT ESAF 2010, Frauenfeld 2010 Eidgenössisches Schwing – und Älperfest (2010).

SITE OFFICIEL, Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2013 à Berthoud (BE)
www.burgdorf2013.ch

SRG SSR IDEE SUISSE, Rapport de gestion 2007, <http://www.srgssr.ch/fr/publications/>

STRITT M.-A. ET VOILLAT F. (1998), L'impact économique des Jeux Olympiques – Sion 2006 Switzerland candidate, CIES, Neuchâtel

INTERVIEWS ET QUESTIONNAIRES

ASSOCIATION FEDERALE DE LUTTE SUISSE
Monsieur Rolf GASSER, Secrétaire général (29.08.2011)

Département fédéral de la Défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
Divisionnaire Jean-François CORMINBOEUF (02.09.2011)

FETE FEDERALE DE LUTTE SUISSE, Edition de Frauenfeld 2010
Monsieur Patrick SOMMER, Directeur (29.08.2011)

RTS - Radio Télévision Suisse
Madame Barbara STUTZ, Cheffe de presse (01.09.2011)

STADE DE GENEVE
Monsieur Julien LUTZELSCHWAB, Directeur administratif (14.09.2011)
Madame Cécile PERILLARD, Assistante de direction (14.09.2011)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)
Monsieur Michel PAGEARD, Responsable des manifestations (05.09.2011)

VILLE DE LANCY
Monsieur Olivier CARNAZZOLA, Délégué aux sports, (14.09.2011)